

Énergie et écologie

L'Agglomération Cannes Lérins crée un réseau de chaleur par biomasse à la Frayère

Dans le cadre du programme « Nouvelle Frayère », l'Agglomération Cannes Lérins engage la pose d'un réseau de chaleur alimenté par une chaufferie biomasse. Cette énergie sera produite par la récupération et la valorisation des déchets de bois et des plaquettes forestières. 1 700 mètres de canalisations enterrées vont être installés jusqu'en août 2024 pour alimenter en eau chaude et en chauffage 33 bâtiments du quartier. Ce système économique et écologique remplace ainsi les chaufferies au gaz et au fioul. Le groupe IDEX Territoires a été retenu pour construire et exploiter cette infrastructure. Cette opération s'inscrit dans la politique proactive de l'Agglomération Cannes Lérins pour décarboner l'activité et déploie pour cela en simultanée cinq réseaux de chaleur à base d'énergie renouvelable sur son bassin de vie (thalassothermie, biomasse, récupération des eaux usées, valorisation des déchets).

« Après le lancement de la création du réseau de thalassothermie sous la Croisette, nous entamons la pose des réseaux biomasse pour alimenter La Frayère. Les quartiers de la Roubine et de la Bastide rouge seront également reliés à la future chaufferie biomasse qui utilisera nos déchets verts comme combustible à partir de 2026. Non seulement nous visons l'autonomie énergétique, mais nous proposerons également un tarif stable et attractif afin de protéger le pouvoir d'achat. Ainsi, à Cannes, le remède que nous avons choisi pour répondre à l'urgence climatique est celui de l'innovation et de l'investissement ».

David Lisnard, président de l'Agglomération Cannes Lérins et maire de Cannes

Un réseau de chaleur durable en faveur de l'autonomie énergétique

Les bouleversements climatiques et géopolitiques impliquent de trouver des solutions alternatives pour atteindre l'autonomie énergétique et préserver l'environnement. C'est dans ce contexte que l'Agglomération Cannes Lérins déploie cinq projets de réseaux de chaleur pour alimenter son bassin de vie en chaud et en froid grâce à l'énergie renouvelable et au recyclage des matériaux ou des déchets.

Ainsi, l'Agglomération cannoise lance les travaux de réalisation d'un réseau de chaleur biomasse pour valoriser les déchets de bois et les plaquettes forestières. La pose des 1 700 mètres de canalisations enterrées à la Frayère se déroule de mars à août 2024. Ces travaux sont réalisés en quatre phases, parfois menés en simultanée pour limiter la durée du chantier :

- **Phase 1** : jardins de l'Azuréenne, de mi-mars jusqu'à fin avril ;
- **Phase 2** : secteur Amador Lopez /Pierre Poési, de début avril jusqu'à début juillet ;
- **Phase 3** : secteur Michel Jourdan, de mi-avril jusqu'à mi-juin ;
- **Phase 4** : aménagements piétons du chemin de l'école et du Grand Bleu, de juin à septembre.

La chaufferie biomasse sera mise en service en 2026 et d'autres quartiers comme ceux de la Bastide rouge et de la Roubine à Cannes-La Bocca bénéficieront de cette énergie propre et durable. C'est d'ailleurs la société IDEX Territoires, spécialisée dans la réalisation et gestion technique d'installations de production et réseaux de chaleur, qui a été retenue pour mener à bien cette opération.

Ces travaux se déroulent en parallèle de la réalisation du réseau de thalassothermie qui répondra aux besoins thermiques des bâtiments de la Croisette et de l'hypercentre cannois (dont les hôtels et le Palais des Festivals et des Congrès). Les abonnés bénéficieront d'une énergie décarbonée grâce à la mer en 2026. D'autres projets de réseaux de chaleur à base d'énergie renouvelable sont en cours d'étude ou de réalisation tels que la valorisation des déchets, la thalassothermie sur le site de Thalès Alenia Space ou encore la récupération des eaux usées dans le secteur Cannes Marina.